

■ courrier

Les ralentisseurs dans le collimateur

Suite à notre article sur les ralentisseurs de Cannes dans notre édition du 19 juin dernier, un lecteur de Mandelieu, **Jean-Joseph Biot**, manifeste son impatience à l'encontre de la municipalité qui implante elle aussi de nombreux ralentisseurs.

Une tolérance qui répond à des normes strictes

« Je suis en bagarre depuis plus de six mois avec les services techniques de Mandelieu pour éviter la prolifération des ralentisseurs et surtout pour obtenir la remise aux normes de ceux existants. Il faut rappeler que ces obstacles artificiels sont interdits et ne bénéficient que d'une tolérance répondant à des normes

strictes qui ne sont pas respectées dans la commune »

Mandelieu aussi contestable que Cannes

Ancien géomètre expert auprès des tribunaux Jean-Joseph Biot a gardé le coup d'œil pour juger des qualités des ralentisseurs de Mandelieu qui selon lui sont tout aussi contestables que ceux de Cannes « Celui de la rue Jean-Monet par exemple presque à l'angle de la rue des Cyclamens est beaucoup trop haut. Celui du boulevard de Tarascon est sur une pente de plus de 4 %. Au Cannet, c'est pareil, à Mougins aussi. Il serait vraiment opportun d'assainir les routes de cette pollution qui est un vrai travers de notre société. »